

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du conseil, lundi 6 janvier 2014 à 20h00. A laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Dolorès Bouchard, Suzanne Tremblay et Julie Viel et messieurs Marius Coté et Alain Jean tous formant quorum sous la présidence du maire suppléant monsieur Dave Pigeon.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / secrétaire-trésorier.

7 citoyens assistent à la séance.

MOT DE BIENVENUE

201401-001 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Marius Coté
et appuyé par madame Julie Viel
et résolu à l'unanimité
que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

201401-002 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2013

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
et appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité
que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2013 soit adopté.

201401-003 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2013

Il est proposé par monsieur Alain Jean
et appuyé par madame Suzanne Tremblay
et résolu à l'unanimité
que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2013 soit adopté.

201401-004 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2013

Il est proposé par madame Julie Viel
et appuyé par monsieur Marius Coté
et résolu à l'unanimité
que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2013 soit adopté.

CORRESPONDANCES

- **ROCHE :** Rapport : Rang 3 Ouest – Problématique de poussière
- **MAMROT :** Rapport : Inspection des ouvrages d'assainissement des eaux usées municipales
- **CPA St-Fabien :** Remerciement don 2013
- **MAMROT :** Présentation publique des renseignements inscrit au rôle d'évaluation foncière
- **MAMROT :** Élection 2013 - utilisation de l'application de saisie des candidatures et des résultats
- **Fondation can. du rein :** Information collecte porte-à-porte de mars 2014
- **Ministre des transports :** Transfert taxes d'accise : programmation en voirie locale : acceptation
- **Kino Qc :** Dépliant contenant les faits saillants de l'avis du Comité scientifique
- **Cunningham Lindsey :** Réponses aux réclamations du sinistre du 28 juin 2013
- **Ville de Rimouski :** Le tarif de 4,47\$ per capita pour les couts d'aménagement du lieu de compostage ne sera pas appliqué
- **MTQ :** Programme véloce II : subvention non accordée
- **ASSS-BSL :** Qualité de l'air dans les arénas et inventaire des installations
- **Formation Urgence vie :** Calendrier 2014 de formations de secourisme en camp de jour
- **MAMROT :** Acceptation de la programmation de travaux

201401-005 SNEQ : 66^e anniversaire du drapeau du Qc : Rabais fleurdelisé : Achat

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
et appuyé par madame Julie Viel
et résolu à l'unanimité
d'acheter 2 drapeaux du Québec.

201401-006 MSSS : Appel de projet : Édition 2013-2014 PIQM – MADA jusqu'au 31 janvier 2014

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard
et appuyé par madame Julie Viel
et résolu à l'unanimité
de ne pas faire d'appel de projet pour cette année car le chargé de projet n'est pas encore été mis
en poste.

201401-007 RÉSIDENTS 1ERE RUE EST : Cession de terrain pour rue

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard
et appuyé par madame Julie Viel
et résolu à l'unanimité
de faire les démarches auprès du ministère des transports pour faire l'acquisition de l'autre
moitié de la rue.

201401-008 SOCIÉTÉ DES CONCERTS BIC-ST-FABIEN : Demande de subvention 2014 : 1500\$

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
et appuyé par monsieur Alain Jean
et résolu à l'unanimité
de reporter la décision en attente des rapports financiers de la société des concerts Bic-St-Fabien
pour justifier de la demande de hausse.

201401-009 EEQ : Aide financière pour l'achat d'équipements de récupération dédiés aux aires publiques municipales

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
et appuyé par madame Julie Viel
et résolu à l'unanimité
de regarder pour faire l'acquisition de gros bacs de récupération pour le bureau d'information
touristique.

201401-010 M. D'AMOURS ET Y. THÉRIAULT : Autorisation d'ériger au chapiteau sur une parcelle de nos terrains

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
et appuyé par monsieur Alain Jean
et résolu à l'unanimité
de reporté la décision pour obtenir plus d'information sur la gestion du stationnement, le
contrôle du trafic et les assurances responsabilité de la municipalité.

201401-011 LE MOUTON NOIR : Financement du journal : 100 à 200\$

Il est proposé par monsieur Marius Coté
et appuyé par madame Suzanne Tremblay
et résolu à l'unanimité
de donner 100\$ pour la compagnie de financement du journal le Mouton Noir.

201401-012 SHQ : Révision budgétaire 2013 : 5569 à 6069\$: cause 5000\$ de travaux

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard
et appuyé par monsieur Marius Coté
et résolu à l'unanimité
d'accepter la révision budgétaire de l'OMH de St-Fabien.

201401-013 STTP : Avenir de postes Canada : Améliorer le protocole du service postal canadien

ATTENDU QU' en 2014, le gouvernement fédéral reverra sa façon de gérer le service postal public en effectuant un examen du *Protocole du service postal canadien*;

ATTENDU QUE la population a parfaitement le droit de se prononcer sur les questions touchant le service postal public;

ATTENDU QUE le *Protocole* actuel comporte de sérieux problèmes qui doivent être réglés;

ATTENDU QUE le gouvernement pourrait se servir de l'examen du *Protocole* pour réduire les obligations de Postes Canada en matière de service (plutôt que de chercher à améliorer le *Protocole*), ou pourrait même préparer le terrain à la privatisation ou à la déréglementation du service postal;

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard
et appuyé par madame Suzanne Tremblay
et résolu à l'unanimité

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de St-Fabien écrive une lettre à la ministre responsable de la Société canadienne des postes pour lui demander :

- 1) que la population puisse faire valoir son point de vue durant l'examen du *Protocole du service postal canadien*;
- 2) que le *Protocole* soit amélioré au moyen des mesures suivantes :
 - faire en sorte que le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés dans des petites villes ou en région rurale protège le caractère public des bureaux de poste;
 - supprimer les nombreuses exceptions que prévoit le *Protocole* relativement à la fermeture des bureaux de poste visés par le moratoire;
 - prolonger le processus de consultation sur la fermeture éventuelle de bureaux de poste et rendre ce processus et le moratoire plus transparents;
 - mettre en place un ombudsman indépendant qui aurait la responsabilité de déterminer si Postes Canada a satisfait ou non aux exigences du *Protocole*;
 - établir un processus décisionnel raisonnable, uniforme et démocratique relativement aux modifications à apporter au réseau postal et au réseau de livraison (fermeture ou réduction de la taille des bureaux de poste publics, retrait de boîtes aux lettres rurales, etc.) à la suite de consultations avec la population et d'autres intervenants.

AFFAIRES COURANTES

201401-014 **ADOPTION : Règlement No. 465 – Remplacement du règlement No. 249 ayant pour objet l'entretien particulier des embranchements d'aqueduc contre la gelée et les fuites d'eau**

Il est proposé par monsieur Marius Coté
et appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité
que le règlement portant le numéro 465 est et soit adopté comme suit :

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE ST-FABIEN

RÈGLEMENT NO. 465

REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NO. 249 AYANT POUR OBJET L'ENTRETIEN PARTICULIER DES EMBRANCHEMENTS D'AQUEDUC CONTRE LA GELEE ET LES FUITES D'EAU

ATTENDU QUE la municipalité de la paroisse de Saint-Fabien opère un réseau d'aqueduc sur son territoire;

ATTENDU QUE pour assurer le bon fonctionnement et la bonne opération de ces équipements, il est nécessaire d'adopter certaines mesures suivant les travaux d'aqueduc sur les terrains privés;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné à la session ordinaire du 2 décembre 2013;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marius Coté
APPUYÉ PAR madame Dolorès Bouchard
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le règlement portant le numéro 465 est et soit adopté et que le conseil ORDONNE ET STATUE par ce règlement, ce qui suit:

Article 1 **RESPONSABILITÉ DE PROTECTION DES CONDUITES**

Les propriétaires devront protéger les embranchements contre la gelée et les fuites d'eau, à défaut de quoi la Municipalité pourra discontinuer le service d'aqueduc

Article 2 **RESPONSABILITÉ DE REPARATION**

La responsabilité pour la réparation du tuyau autre que les tuyaux principaux («*main*») revient à la charge du propriétaire si le trouble est causé par le gel et que de tels dommages ou bris soient sur le terrain du propriétaire ou au-delà. Le propriétaire sera responsable de dégeler ses tuyaux. Les propriétaires pourront entreprendre de dégeler leurs tuyaux à la condition que toutes les lois et règlements du Québec soient respectés.

Article 3 ANNULATION ET ABROGATION DU REGLEMENT 249

Le présent règlement abroge et annule à tout fin de droit le règlement 249 adopté le 4 mars 1991

Article 4 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ À SAINT-FABIEN PAR LA RÉOLUTION NO 201401-014
CE 6^{IÈME} JOUR DU MOIS DE JANVIER 2014.

Marnie Perreault,
Maire

Yves Galbrand,
Directeur général et secrétaire-trésorier

201401-015 MTQ : Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier : 4000\$

Il est proposé par madame Julie Viel
et appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité

que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 4 000\$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

201401-016 MTQ : Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier : 8000\$

Il est proposé par monsieur Alain Jean
et appuyé par monsieur Marius Coté
et résolu à l'unanimité

que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 8 000\$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

COMITÉ DE LA MER

Aucun point traité lors de cette séance

FAMILLES ET AINÉS

Aucun point traité lors de cette séance

INCENDIE

Aucun point traité lors de cette séance

LOISIRS

Aucun point traité lors de cette séance

TRAVAUX PUBLICS

201401-017 OUVERTURE DU 4^E RANG OUEST : Entente inter municipale avec St-Eugene-de-Ladrière

Il est proposé par monsieur Alain Jean
et appuyé par madame Suzanne Tremblay
et résolu à l'unanimité

de reporter la décision a une prochaine séance pour permettre de clarifier certains points.

URBANISME

Aucun point traité lors de cette séance

201401-018 ADOPTION DES COMPTES DE DECEMBRE 2013

Il est proposé par madame Julie Viel
 et appuyé par monsieur Marius Coté
 et résolu à l'unanimité
 que les comptes du mois de décembre 2013 dont la liste est conservée aux archives sous le
 numéro 3-19 au montant de 139 239.67\$ soient approuvés. Ladite liste comprend les numéros de
 chèques 3655 à 3700.

PÉRIODES DE QUESTIONS**CERTIFICATION DE LA DISPONIBILITÉ DES FONDS**

Je soussignée, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que la municipalité de St-Fabien
 dispose des fonds suffisants pour pourvoir aux paiements desdits comptes.

APPROBATION DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je soussignée, madame Marnie Perreault, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par
 ma signature, chacune des résolutions au procès-verbal.

201401-018 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
 et appuyé par madame Dolorès Bouchard
 et résolu à l'unanimité
 que la séance soit levée à 20h47.

 Maire suppléant

 Maire

 Directeur général / Sec.-
 trésorier

